

Michel Vialay, député, aux signataires de la "motion des maires".

Copie à AVL3C/ 13 mai 2018,

Chers collègues,

Comme vous le savez, le 25 juillet 2017, j'ai adressé à Nicolas Hulot, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, un dossier afférent au projet d'extension de carrières cimentières dans le Vexin et au rejet de cette perspective par les élus de communes représentant plus de 165 000 habitants. De même, je sollicitais une rencontre pour échanger avec lui sur ce sujet, et partager quelques réflexions sur des projets alternatifs en faveur de l'emploi, économiquement viables et écologiquement durables (<http://michelvialay.fr/wp-content/uploads/2015/07/MV-%C3%A0-Ministre-N.-HULOT-remis-2017-07-25-%C3%A0-son-Conseiller.pdf>).

Signataires, comme moi, de la motion visant à la protection des ressources vitales et la préservation de la qualité de vie, proposée par Bruno Caffin, Maire de Brueil-en-Vexin et 1^{er} Vice-Président du Parc Naturel Régional du Vexin, j'ai souhaité vous adresser personnellement copie de la réponse du Ministre, datée du 17 avril 2018 (cf. pièce jointe).

Celle-ci reprend les arguments techniques des services de l'Etat sur le respect des textes et la vigilance apportée à ce sujet, rappelle les différentes étapes administratives nécessaires à l'obtention de l'autorisation d'exploiter, et évoque quelques améliorations apportées par le pétitionnaire au dossier à la suite de réunions menées en 2016.

Quelle déception ! Accoucher d'une telle réponse, après 9 mois de réflexion !

Décevant ! Car cette réponse ne comporte aucune position politique du Ministre sur la pertinence de ce projet (les commentaires sur les besoins en ciment sont une reprise des dossiers antérieurs à son arrivée au Ministère, et sont en contradiction avec la production excédentaire reconnue par le Président du syndicat des cimentiers).

Décevant ! Car le Ministre n'a aucune réaction quant aux impacts sur l'emploi et sur l'environnement.

Décevant ! Car aucune ambition stratégique n'est formulée par le Ministre en termes de Développement Durable pour le Mantois, même de façon générale.

Décevant ! Car le Ministre n'a pas considéré que ce sujet touchant frontalement à l'écologie, et donc au Ministère dont il a la responsabilité, méritait un temps d'attention, et qu'au moins un échange sur ce sujet pouvait être intéressant.

Incompréhension et/ou renoncement ? Quoiqu'il en soit, cette réponse a le mérite d'éclairer sur la position actuelle de Nicolas Hulot, et confirme donc que seule une mobilisation importante de la population, et la communication afférente à celle-ci, pourrait l'infléchir.

Celle-ci en aura l'occasion lors de l'enquête publique qui sera diligentée prochainement, et les 165 000 habitants que vous représentez constituent une force considérable.

Soyons donc vigilants, et déterminés, pour les accompagner le moment venu.

Je vous prie de croire, chers collègues, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michel VIALAY
Député des Yvelines